

Viens rejoindre nos équipes!



La section sportive scolaire ESCALADE s'adresse **aux filles et aux garçons** du lycée des Métiers ROBERVAL **toutes filières et niveaux de classes confondus** (CAP, Secondes, premières et terminales). Elle est en partenariat avec **le club d'escalade "verticale clermontoise"**

Elle est ouverte :

- aux **élèves motivés**, qui ont envie de progresser, de se former et de se dépasser !
- aux **élèves désireux d'acquérir de nouvelles compétences**.
- aux **élèves avec un niveau scolaire et les qualités nécessaires pour assumer et les études et la formation escalade**
- aux **élèves en situation de handicap**
- aux **élèves disposant de bonnes aptitudes à l'escalade** (pas de stress, tonicité...)

3h de pratique par semaine ajoutées à votre emploi du temps (des séances de grimpe, de renforcement musculaire et/ou apprentissage de manipulations techniques de corde (rappel...))

Une inscription à l'association sportive si participation aux compétitions UNSS

Des sorties sur sites extérieurs seront proposées dans l'année.

Les objectifs de cette section sportive scolaire sont les suivants :

- ⇒ Construction de compétences visant l'accession d'un bon niveau de pratique
- ⇒ Développement des connaissances et capacités visant l'autonomie en site artificiel et naturel
- ⇒ Education à la « citoyenneté sportive » - Ouverture aux rôles à responsabilité (jeunes officiels UNSS, Initiateur SAE SNE...)

Un recrutement sera effectué sur dossier et en fonction des places disponibles (24 élèves maximum). Les élèves qui n'auront pas été retenus en début d'année, seront placés sur liste supplémentaire et pourront être amenés à intégrer la section sportive dans le cas d'un départ ou d'une exclusion d'un élève. Bien évidemment, ils pourront venir à l'association sportive ou des créneaux d'AS escalade seront proposés.

LYCEE PROFESSIONNEL ROBERVAL – 10 rue des Grez – 60607 BREUIL LE VERT



03-44-50-84-00



03-44-50-84-19

E. Mail : Ce.0601787S@ac-amiens.fr

Site : <http://www.ac-amiens.fr/etablissements/0601787s/>



LYCEE des METIERS ROBERVAL
10 rue des Grez – 60607 BREUIL LE VERT
☎ 03-44-50-84-00 📖 03-44-50-84-19
E. Mail : Ce.0601787S@ac-amiens.fr
Site : <http://www.ac-amiens.fr/etablissements/0601787s/>

Dossier de Candidature

Année scolaire 2023/2024

NOM PRENOM :

DATE et LIEU DE NAISSANCE : Le à

ADRESSE :

TELEPHONE DES PARENTS :

TELEPHONE de l'ELEVE :

MAIL de l'ELEVE :

CLASSE pour la rentrée 2023 :

REGIME: Interne demi pensionnaire externe

Pratiquez vous l'escalade ? OUI NON

Si OUI depuis combien de temps ?

Si OUI quel est votre niveau à vue ?

Si OUI quels sont vos résultats en compétitions (UNSS / FFME) ?

Avis du professeur d'EPS (avec signature)	Avis de l'entraîneur de club (avec signature)
-------------------------------------------	-----------------------------------------------

Pièces à joindre au dossier :

- Une lettre de motivation
- Charte élève signée
- Une photo (numérique)



LYCEE des METIERS ROBERVAL

10 rue des Grez – 60607 BREUIL LE VERT

☎ 03-44-50-84-00

📖 03-44-50-84-19

E. Mail : Ce.0601787S@ac-amiens.fr

Site : <http://www.ac-amiens.fr/etablissements/0601787s/>

Lettre de motivation

Année scolaire 2023/2024

Pour quelles raisons veux tu intégrer la section sportive escalade ? Quels sont tes atouts ?

Signature de l'élève

Signature du représentant légal (si mineur)



LYCEE des METIERS ROBERVAL
10 rue des Grez – 60607 BREUIL LE VERT
☎ 03-44-50-84-00 📖 03-44-50-84-19
E. Mail : Ce.0601787S@ac-amiens.fr
Site : <http://www.ac-amiens.fr/etablissements/0601787s/>

Charte de la section sportive escalade

Année scolaire 2023/2024

En tant qu'élève de la section sportive escalade je m'engage :

- À être assidu et à participer à toutes les séances de "la section sportive". Le cas échéant, je dois justifier mon absence.
- À avoir une attitude responsable car s'agiter pendant une séance d'escalade peut mettre en jeu la sécurité du groupe.
- À respecter le règlement intérieur de l'établissement c'est-à-dire avoir un comportement responsable vis à vis de mon « métier d'élève » au sein du lycée.
- À respecter le matériel d'escalade mis à ma disposition et le site (mur artificiel – pas de chausson d'escalade en dehors des tapis), et à participer à la mise en place et au rangement du matériel à chaque séance.
- À participer à tous les rassemblements et compétitions pour lesquels le professeur responsable de la section m'aura sélectionné(e) en fonction de mon niveau (le mercredi).
- À m'inscrire à l'association sportive de mon établissement si je souhaite participer aux compétitions et rencontres.
- À avoir une tenue vestimentaire adaptée aux conditions de pratique.
- À travailler en autonomie sur certaines séquences et prendre en charge certaines parties des entraînements.

Signature de l'élève
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du représentant légal (si mineur)